

Alerte Presse
Mardi 24 mars 2020

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

Chloroquine, Tests diagnostic : les URPS Médecins Libéraux, Pharmaciens et Biologistes Médicaux PACA appellent les Français à ne pas se précipiter

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé Médecins Libéraux, Pharmaciens et Biologistes médicaux PACA s'inquiètent de voir de plus en plus de Français se présenter en pharmacie pour se procurer des médicaments à base de chloroquine ou faire la queue devant hôpitaux et laboratoires pour tenter de se faire dépister. Ces comportements sont à l'origine d'attroupements voire de mouvements de foules qui vont à l'encontre des consignes sanitaires de confinement. Autant de situations qui fragilisent dangereusement et inutilement l'équilibre du système de soins.

Quid de la chloroquine et de la recherche médicale contre le virus ?

Si la chloroquine constitue une lueur d'espoir à prendre au sérieux dans la lutte contre le virus, **son efficacité n'est à l'heure actuelle pas cliniquement attestée**. L'Inserm (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) a annoncé le dimanche 22 mars le lancement d'un **essai clinique européen portant sur 4 traitements dont la chloroquine. Résultats d'études attendus sous 15 jours. Seul fait attesté à l'heure actuelle, la chloroquine n'a aucune vertu préventive.**

Dans l'attente de ces résultats, les médecins libéraux ne prescriront pas de médicament à base de chloroquine. Les pharmacies ne sont, pour leur part, pas habilitées à en délivrer sans ordonnance hospitalière.

-> Pour l'heure, il est inutile de vous rendre en pharmacie pour vous procurer ce type de médicaments.

Test diagnostic : dans quelles conditions doit-on se faire dépister ?

Alors que nous sommes entrés dans le stade 3 de la gestion de l'épidémie, et pour éviter la saturation des hôpitaux, **le test est réalisé uniquement en cas de suspicion de forme sévère de la maladie, validée par le SAMU et un infectiologue référent.**

Le test est réalisé en priorité sur les personnels soignants, les personnes fragiles ou à risques et les personnes résidant en EHPAD. Il n'y a, à l'heure actuelle pas de test réalisé à titre préventif sur des personnes asymptomatiques. Si les laboratoires de ville sont autorisés à réaliser les tests biologiques du Covid-19, aucun test n'est conduit sans prescription expresse qui répond aux critères cités ci-dessus.

-> Il est donc inutile de vous présenter spontanément à la porte d'un laboratoire pour demander un test.

Laurent Saccomano, président de l'URPS Médecins Libéraux PACA, **Michel Siffre**, président de l'URPS Pharmaciens PACA, **Boris Loquet**, président de l'URPS Biologistes Médicaux PACA, précisent : « *Face aux informations de plus en plus inquiétantes sur la propagation et la létalité du virus et surtout à la situation dramatique que vivent nos voisins italiens, l'attente d'un traitement ou d'une solution préventive est certes difficilement supportable. Mais rejoindre un attroupement devant un hôpital ou un laboratoire, c'est prendre un risque inconsidéré de contaminer quelqu'un ou d'être contaminé. S'autoadministrer un médicament comme la chloroquine, quitte à provoquer une pénurie, c'est tout simplement irresponsable. C'est courir le risque de développer des effets secondaires potentiellement graves, alors même que nos médecins sont sur la brèche face à la crise. La seule solution efficace à l'heure actuelle est de briser la chaîne de propagation du virus en s'isolant en restant chez soi !* »